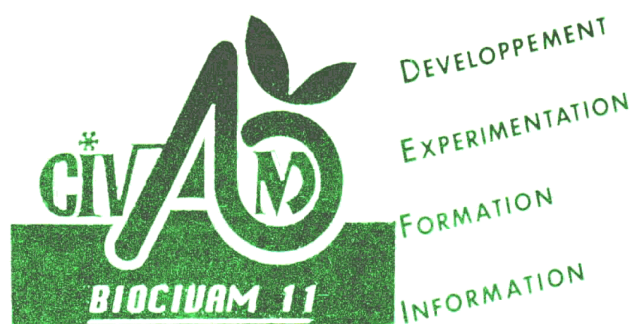


BIOCIIVAM 11



L'agriculture biologique dans l'Aude en 2009

Etat des lieux et pistes de développement



Document élaboré en juillet 2009

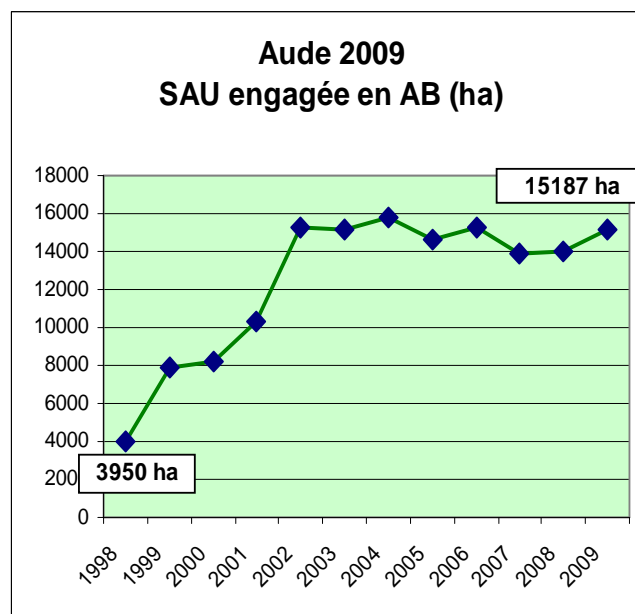
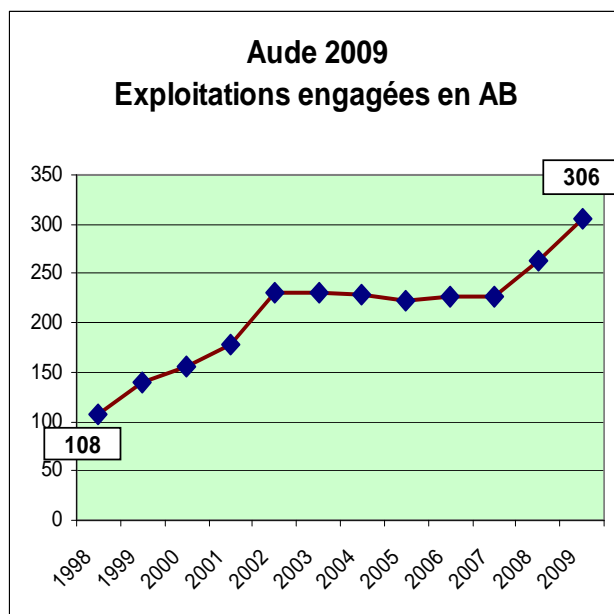
Sommaire

	page
Exploitations et surfaces en agriculture biologique dans l'Aude	3
Panorama des productions animales biologiques audoises en 2008/09	5
Collecte et transformation des productions biologiques audoises	8
Les circuits de commercialisation	10
Analyses des forces, faiblesses, opportunités et menaces	
Filière viticole	12
Filière fruits et légumes	13
Filière grandes cultures	14
Filière élevage	15
Filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales	16
Pistes d'actions pour le développement des filières bio audoises	
Problématiques transversales	17
Problématiques par filière	
Filière viticole	18
Filière fruits et légumes	18
Filière grandes cultures	19
Filière élevage	19
Filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales	20
Les partenaires du développement de l'agriculture biologique audoise	21

Exploitations et surfaces en agriculture biologique dans l'Aude

L'agriculture biologique s'est fortement développée dans le département de l'Aude ces 10 dernières années. 306 exploitations agricoles étaient officiellement engagées en bio en 2009 pour 15 187 ha, ce qui correspond à une multiplication par 3 du nombre de producteurs et par 4 des surfaces consacrées à ce mode de production depuis 1998.

S'y ajoutent un certain nombre de producteurs sous label Nature et Progrès sans certification officielle.



Sources : Agence Bio et Biocivam 11

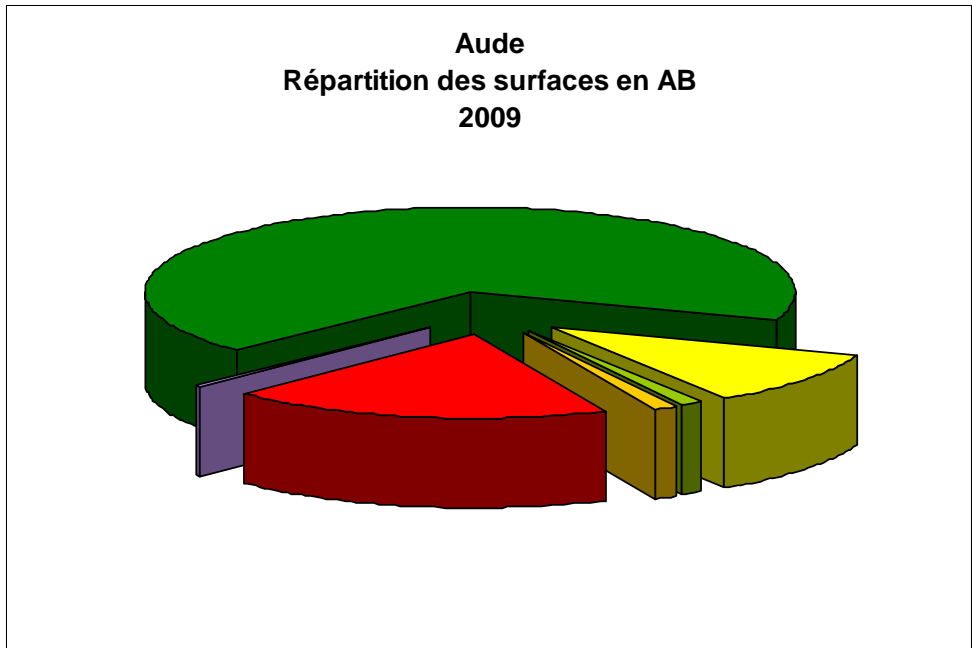
Après une forte augmentation du nombre des exploitations et des surfaces engagées en agriculture biologique dans les années 2000 à 2002 (engagements dans le cadre des CTE), il y a eu une stagnation jusqu'en 2007.

En 2009, 5,6% des agriculteurs audois étaient engagés en mode de production biologique pour 6,3% de la SAU départementale.

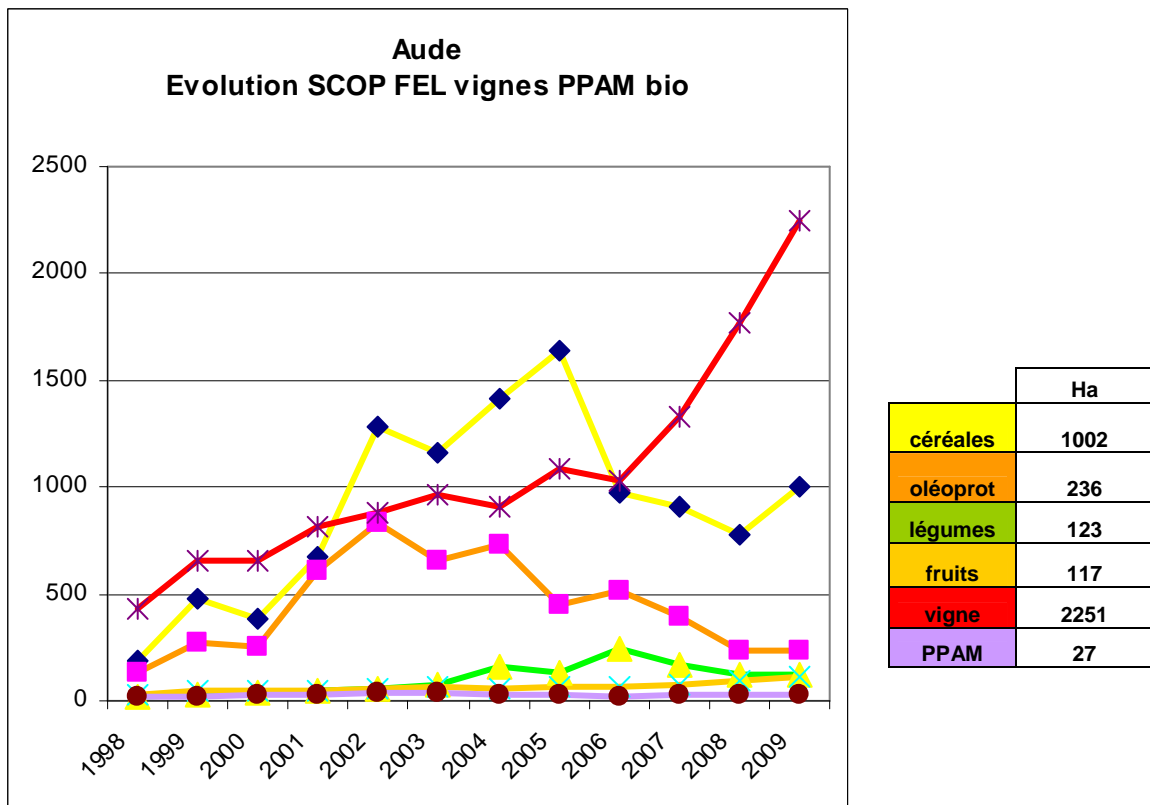
Répartition des surfaces en production végétale bio depuis 2007 :

Sources : Agence Bio et Biocivam 11

Aude	Total ha	GC	Légumes frais et secs	Fruits	Vigne	PPAM	Fourrages	autres
2007	14038	1301	165	76	1325	28	8452	2691
2008	13963	1015	122	98	1773	27	7420	3508
2009	15187	1238	123	117	2251	27	7911	3521



Les surfaces en productions végétales biologiques du département sont principalement constituées de fourrages (7911 ha), de vignes (2251 ha) et de grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux, 1238 ha).



Les surfaces en vignes biologiques ont progressé régulièrement depuis 1998 et ont plus que doublé depuis 3 ans. 110 viticulteurs sont actuellement notifiés à l'Agence Bio, dont 106 vigneron et 4 producteurs de raisins de table. A part quelques producteurs qui font vinifier leurs récoltes par

des caves coopératives ou par des caves particulières en prestation de service, tous ces viticulteurs sont vigneron indépendants avec leur propre cave particulière.

En 2009, deux caves coopératives ont entamé des démarches pour proposer aux viticulteurs une vinification de leurs productions biologiques à part : la cave coopérative de Leucate et Mont Tauch à Tuchan. En comparaison avec les autres départements du Languedoc Roussillon, le milieu coopératif audois semble pour l'instant peu intéressé par ce mode de production.

La production moyenne se situe entre 20 et 30 hl/ha, ce qui correspond à une production globale départementale en agriculture biologique de 45 000 à 67 000 hl/an, dont la majorité est vendue en bouteilles localement, par expédition et à l'export.

Les surfaces en **grandes cultures** biologiques (céréales et oléoprotéagineux ainsi que légumes secs) se sont stabilisées et ont de nouveau légèrement augmenté en 2009 après 3 années consécutives de recul. 62 producteurs sont notifiés à l'Agence Bio en 2009, dont 21 céréaliers spécialisés situés essentiellement dans l'ouest audois et la Piège, 27 polyculteurs éleveurs assurant l'autonomie céréalière de leur élevage et 14 polyculteurs et viticulteurs qui sèment des cultures de diversification.

Les rendements moyens en céréales biologiques se situent autour de 20 q/ha pour le blé dur, 30 q/ha pour le blé tendre et les céréales fourragères, 20 q/ha en tournesol et soja et 15 q/ha en légumes secs. On peut donc estimer actuellement la production audoise de grandes cultures biologiques à 3300 t/an, dont la moitié est livrée à Agribio Union, tandis que l'autre moitié est utilisée pour alimenter les troupeaux.

Les surfaces en **fruits et légumes** biologiques ont légèrement augmenté depuis 2008, notamment suite à l'engagement d'oliveraies, mais la production reste largement insuffisante pour satisfaire la demande locale ou pour conquérir des nouveaux marchés.

45 producteurs audois de légumes biologiques sont notifiés à l'Agence Bio en 2009, dont 10 sont des polyculteurs et 7 des éleveurs qui produisent des légumes en tant que diversification. Les 28 maraîchers bio répartis dans tout le département cultivent entre 0,5 et 3 ha avec des productions très diversifiées destinées essentiellement à la vente directe.

46 producteurs de fruits sont notifiés à l'Agence Bio en 2009, dont 22 sont producteurs d'olives (en diversification avec des vignes ou des PPAM) et 3 produisent des fruits à coques. Une partie des maraîchers notifiés produisent en même temps quelques espèces de fruits, et 2 producteurs se sont spécialisés en pépinière fruitière.

Si on trouve actuellement assez couramment des légumes bio sur nos marchés hebdomadaires, la production fruitière reste très discrète et ne concerne que quelques espèces.

La production de **plantes à parfum, aromatiques et médicinales** (PPAM) stagne et régresse même légèrement depuis quelques années, malgré une demande en forte croissance. 12 producteurs sont notifiés à l'Agence Bio dans notre département, dont 5 cultivent les PPAM comme activité principale sur 27 ha seulement. Des activités diversifiées de cueillette complètent la gamme des productions. Une pépinière dans l'ouest audois propose des plants certifiés bio.

Une partie de la production est vendue directement (herboristerie) ou après une première transformation (huiles essentiels, hydrolats) aux consommateurs. Une autre partie est livrée à la Golgemma à Luc sur Aude pour être transformée et incorporée dans des préparations variées.

Panorama des productions animales biologiques audoises en 2008/09

Aude Nombre d'animaux	Bovins viande	Bovins lait	Ovins (viande et lait)	Caprins	Porcins (truies)	Poulets	Pondeuses
2008	999	24	1852	282	15	-	1043

Source : Agence Bio

L'élevage biologique dans l'Aude concerne essentiellement les **bovins et ovins viande** :

45 éleveurs avec 999 vaches allaitantes sont répertoriés en 2009 à l'Agence Bio. Pour 37 d'entre eux l'élevage de bovins viande est l'activité principale. Ils sont situés essentiellement dans la Haute Vallée de l'Aude, le Pays de Sault, les Pyrénées audoises, les Corbières et dans la Piège.

La vente directe de viande bovine découpée sous vide et la livraison de broutards à l'export pour l'engraissement sont les valorisations principales en bovins viande. Quelques veaux et rosées des Pyrénées ainsi que des bovins adultes engraisés sont livrés à la Coopérative Catalane Viande et Bétail siégée à Bourg Madame en Cerdagne (66).

26 éleveurs avec 1852 brebis viande et laitières sont notifiés à l'Agence Bio en 2009. Ils sont répartis dans toutes les zones d'élevage du département.

Pour 15 d'entre eux l'élevage d'ovins viande est l'activité principale. 10 sont des éleveurs diversifiés (et parfois des polyculteurs) et 1 seul éleveur produit du lait de brebis en activité principale.

La vente directe d'agneaux sur pied à nos concitoyens maghrébins, la livraison aux groupements de producteurs et un peu de vente directe découpée sous vide constituent les valorisations principales des ovins viande en agriculture biologique.

L'ensemble des 10 éleveurs de **caprins lait** détiennent 282 chèvres laitières et pour 6 d'entre eux la transformation fermière est leur activité principale.

6 éleveurs détiennent ensemble seulement 24 vaches laitières. Pour 2 d'entre eux la transformation fermière constitue l'activité principale.

Les productions laitières biologiques sont transformées à la ferme et sont vendues essentiellement sur les marchés hebdomadaires et livrées à des magasins spécialisés et à des restaurants. Une petite partie est expédiée à des grossistes distributeurs spécialisés.

On constate depuis 2 ans un tassement voir une tendance à la baisse pour le nombre de ruminants certifiés en agriculture biologique dans notre département, et ceci pour toutes les espèces.

4 éleveurs sont notifiés à l'Agence Bio en tant que producteurs de **porcs** biologiques pour seulement 15 truies reproductrices. Pour tous, il s'agit d'une activité de diversification avec transformation et vente directe ou livraison à des magasins spécialisés.

La production de **volailles** biologiques est très peu développée dans l'Aude :

Seulement 4 éleveurs sont notifiés à l'Agence Bio en tant que producteurs d'œufs (dont 2 en activité de diversification) et 1 seul de ces éleveurs propose de temps en temps quelques poulets bio. Vente directe et livraison de magasins spécialisés dominant.

7 **apiculteurs** audois sont notifiés à l'Agence Bio en 2009, dont 5 produisent du miel et d'autres produits de la ruche en activité principale. Les produits sont valorisés en vente directe, via des magasins spécialisés, ou par livraison à des grossistes distributeurs. La profession est en crise profonde avec des pertes de cheptels importants liées à des produits phytosanitaires notamment et avec des productions aléatoires liées à des conditions climatiques très irrégulières. Les organismes de certification déclassent régulièrement des miels des apiculteurs bio en produit conventionnel faute de zones suffisantes de butinage sans utilisation de produits phytosanitaires chimiques.

Un élevage de **juments laitières** dans les Corbières valorise sa production transformée sous forme de produits de soins et de beauté.

La **pisciculture** de la Fajolle dans la vallée du Rébenty propose des truites et des saumons d'élevage certifiés bio, et la ferme aquacole du Plantaurel qui a son site de production en cages flottantes dans le lac de Montbel en Ariège, transforme et conditionne sa production à Rivel dans l'Aude, est le premier producteur de truites bio de France.

La collecte et la transformation des productions biologiques audoises

L'Agence Bio répertorie en 2009 42 préparateurs transformateurs en produits biologiques dans le département de l'Aude :

- Huilerie Bioplanète à Bram (transformation de plus de 3000 t d'oléagineux par an)
- 3 coopératives ou groupements de producteurs en viticulture : Sieur d'Arques à Limoux, SCA Mont Tauch à Tuchan, Celliers Jean d'Alibert à Rieux Minervois
- 2 grossistes négociants de vins : Celliers du Languedoc/SARL CLVD et SPH Gérard Bertrand
- 3 établissements semenciers : Béjo Sud (variétés professionnelles d'espèces potagères), Graines del País (spécialisé en variétés amateurs de semences potagères bio), Razès Hybride avec des diversifications en tournesol, colza et maïs
- Coopérative Catalane Viande et Bétail (CCVB, siège en Cerdagne, 66)
- Groupement Terre Ovine dont fait partie le groupement ovin d'Audecoop
- Golgemma SA à Luc sur Aude : producteur et négociant d'huiles essentielles, d'hydrolats et d'huiles de macération à base de PPAM
- Accent Bio à Castelnaudary : grossiste spécialisé en fruits secs et confitures
- Bio Serae SAS à Bram : laboratoire de compléments alimentaires
- Jardins de la Haute Vallée à Espérasa pour son atelier de transformation de fruits et légumes ouvert aux producteurs bio et conventionnels
- Abattoir de Quillan
- Atelier de découpe de viande à Couiza
- Association de Développement des Pommes de terre du Pays de Sault (ADEPOPAS)
- la SARL du Grain au Pain à Luc sur Aude : boulangerie artisanale
- Thomas le Jardinier : transformateur de légumes bio
- 9 viticulteurs et 4 éleveurs transformateurs
- 3 transformateurs industriels et artisanaux avec des diversifications restreintes en bio : Boncolac, Nougale, Rivière SAS
- 11 magasins de type GMS ayant souvent un terminal de cuisson pour du pain bio et autre

N'est pas répertoriée à l'Agence Bio la CUMA de transformation à Salles sur l'Hers, où des éleveurs de porcs bio transforment leur production.

En viticulture, 3 caves coopératives ou groupements de producteurs proposent aux vigneron bio adhérents des vinifications à part et une plus-value lors de la mise en marché de leurs productions : les caves du Sieur d'Arques à Limoux (1 seul adhérent en AB), la SCA Mont Tauch à Tuchan (dont les surfaces en viticulture biologique sont en première année de conversion sans vinification à part ni de plus value) et les Celliers Jean d'Alibert à Rieux Minervois.

Depuis la fusion au sein d'ARTERRIS du GCO à Castelnaudary, d'AUDECOOP à Bram, de la Toulousaine des Céréales et des établissements Servant à Trèbes, toutes les productions de GC biologiques sont collectées par Agribio Union dont le siège se situe à Salvagnac dans le Tarn. Cette Union est la plus importante coopérative céréalière bio de France avec une collecte globale de l'ordre de 25 000 t/an réalisée sur le grand sud-ouest et jusqu'à l'Hérault. Plus de 20 espèces de grandes cultures et de légumes secs sont collectés et mis en marché auprès d'opérateurs de la première transformation et de grossistes-conditionneurs-distributeurs qui sont situés majoritairement en dehors de notre département et de la Région Languedoc Roussillon.

L'huilerie Bioplanète à Bram, qui était à sa création en 1984 la première huilerie spécifiquement bio d'Europe et qui fêtera en 2009 ses 25 années d'existence, a également un statut d'organisme

stockeur et peut collecter directement auprès des producteurs des oléagineux, notamment du tournesol. Elle produit des huiles vierges (tournesol, colza, carthame, soja, sésame, arachide, noisette, noix), des huiles grillées (noisette, noix, amande, sésame, courge), et des huiles composées (pour salades et crudités ou pour cuire et poêler), ainsi que des tourteaux destinés à l'alimentation animale.

En élevage, la Coopérative Catalane Viande et Bétail (CCVB), dont le siège est situé à Bourg Madame en Cerdagne (66), a élargi sa zone d'intervention en 2002 et collecte actuellement des bovins, notamment des veaux et des bovins adultes engraisés, sur les cantons pyrénéens du département de l'Aude. Elle cherche à augmenter son activité bio, mais peine à trouver des animaux engraisés pour répondre à la demande grandissante de la GMS, des boucheries traditionnelles et de la restauration collective.

Le groupement Terre Ovine dont fait partie Audecoop collecte et valorise des agneaux sur les départements 09, 11, 31, 32 et 65. Quatre producteurs bio audois valorisent leurs agneaux bio via ce groupement.

En fruits et légumes, Sud Primeur à Carcassonne réalise des achats ponctuels en gros de légumes bio audois notamment en provenance de céréaliers qui ont mis en place des diversifications.

L'association de développement des pommes de terre du Pays de Sault (ADEPOPAS) compte 4 adhérents en agriculture biologique (sur 21 adhérents en tout) et collecte et commercialise une vingtaine de tonnes de pommes de terre en vente directe et circuit court.

La Golgemma à Luc sur Aude cherche à développer son approvisionnement local pour répondre à une demande croissante de ses clients pour des productions tracées d'origine France.

Les circuits de commercialisation

La grande distribution

Acteur incontournable de la consommation avec globalement 42% du marché de l'alimentation biologique en France (source : Agence Bio), les GMS réinvestissent la bio et augmentent le nombre de références, notamment par des produits sous marque de distributeur (MDD).

L'approvisionnement local et régional des centrales d'achat reste très difficile pour plusieurs raisons : volumes faibles ne permettant pas un référencement en centrale, gammes trop étroites, saisonnalités des productions, défaut de conditionnements adaptés, exigences logistiques fortes, relations commerciales difficiles.

Les importations sont majoritaires pour répondre à la demande de la GMS.

La distribution spécialisée

15 magasins spécialisés avec une forte diversité de fonctionnements (associatifs, privés indépendants, en réseau...) constituent un réseau relativement dense de points de vente spécialisés de produits bio dans l'Aude.

Les magasins spécialisés en réseau (exemple : Biocoop) et indépendants se partagent au niveau national 40% du marché de l'alimentation biologique. Ils ont des chiffres d'affaires en constante augmentation estimée en France entre 15% et 25% entre 2007 et 2008 (source : Agence Bio).

Les magasins spécialisés, notamment les Biocoop, affichent une forte volonté d'approvisionnement local et collaborent régulièrement avec les structures d'animation de l'agriculture biologique lors d'opérations de communication et de promotion. Le manque d'offre locale de produits transformés ou prêts à la vente ainsi que la structuration insuffisante de l'offre, et parfois le manque de professionnalisme des producteurs, rend l'organisation de cet approvisionnement difficile.

La vente directe

Nous ne disposons pas de données complètes sur la vente directe, qui se décline en vente directe à la ferme, en marchés de détail, en circuits de type AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), et en vente par correspondance avec des livraisons.

Selon le guide de la vente directe (« Les bons chemins de la Bio dans l'Aude ») et le site internet du Biocivam 11 (www.bio-aude.com), au moins 78 producteurs bio audois font de la vente directe à la ferme, 23 producteurs sont présents sur des marchés hebdomadaires, et 36 producteurs (notamment des éleveurs pour la viande découpée sous vide) livrent à domicile.

La demande actuelle est forte et grandissante, les consommateurs cherchent de plus en plus à s'approvisionner localement ainsi qu'un contact direct avec les producteurs.

Ce mode de vente permet aux producteurs d'avoir des prix rémunérateurs et aux consommateurs de s'approvisionner en produits frais de qualité à des prix qui sont souvent inférieurs à la distribution en GMS et en magasin spécialisé.

La restauration collective hors domicile (RHD)

Le Biocivam assure un rôle d'accueil, de conseil, de recherche d'informations, de partenariat logistique et de soutien technique auprès des différentes structures et organismes souhaitant proposer des denrées bio dans leurs menus. Notre association est régulièrement sollicitée de par sa connaissance de l'offre en produits ainsi que des différents acteurs et intermédiaires de la filière bio du département et de la région.

La restauration collective bio est un secteur en forte croissance, mais le département de l'Aude manque de productions et de plateforme de distribution spécialisée.

Les initiatives en milieu scolaire restent pour l'instant ponctuelles et individuelles, il manque une réelle mise en réseau. Les approvisionnements locaux et régionaux restent très limités, les producteurs favorisent des valorisations plus rémunératrices.

Les surcoûts obligatoires pour les gestionnaires des cuisines collectives et centrales restent un frein important et nécessiteraient une subvention par les collectivités locales et régionales.

L'export

La viticulture biologique régionale et départementale est fortement tournée vers l'export. L'Association Interprofessionnelle des Vins Biologiques du Languedoc Roussillon (AIVB-LR) estime que 50% du vin bio régional est exporté notamment vers l'Allemagne, la Grande Bretagne, les Pays du Benelux, la Suisse, les pays scandinaves, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et partout dans le monde. Les taux de croissance annuels peuvent atteindre jusqu'à 35% sur certains marchés.

4 des 5 principales sociétés françaises de négoce spécialisé en vins issus de l'AB sont situées en LR. La certification bio est devenue un élément important pour beaucoup d'opérateurs présents depuis longtemps sur des marchés à l'export, pour fidéliser des clients existants et pour élargir la clientèle.

Analyses des forces, faiblesses, opportunités et menaces par filière

Filière viticole

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Grand nombre de producteurs engagés en AB▪ Conditions pédoclimatiques favorables limitant les freins techniques▪ Encadrement spécialisé par l'AIVB-LR et la Chambre▪ Marchés porteurs▪ Présence de négoce spécialisés▪ Faible concurrence étrangère sur le marché français▪ Salon Millésime Bio : bon support de communication▪ Bon rapport qualité/prix sur le marché à l'export	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Atomisation de la production▪ Maîtrise des maladies (mildiou, oïdium, maladies du bois)▪ Désherbage mécanique en zones de coteaux et en terres caillouteuses▪ Accompagnement technique et conseils spécifiques insuffisants▪ Manque de regroupement de l'offre▪ Absence de cours officiels (mercuriale bio)▪ Valorisation insuffisante du vin en vrac▪ Sous représentation de la coopération▪ Mauvaise image historique des vins biologiques
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Filière conventionnelle en crise à la recherche de diversification▪ Soutien à la bio pour la protection des ressources en eau (Agence de l'Eau RMC)▪ Marchés européens et mondiaux en croissance▪ Garantie d'accès aux marchés▪ Secteur restauration hors foyer à conquérir▪ Amélioration de l'image par des produits de qualité▪ Cahier de charges européen de vinification en bio en cours de validation▪ Démarche porteuse Sud de France▪ Aides du Conseil Régional pour la modernisation des caves particulières et des investissements en locaux de dégustation et de vente (dispositif IDEA)▪ Aide au maintien en AB à partir de 2010 (150 €/ha/an)	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Déclin de la consommation de vins en France▪ Saturation de la demande locale▪ Concurrence entre producteurs suite à la forte augmentation de la production bio

Filière fruits et légumes

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Clientèle locale très intéressée▪ Bons rendements équivalents au conventionnel pour certaines espèces▪ Maîtrise d'une gamme large de légumes sur l'année▪ Augmentation de la part forfaitaire du crédit d'impôts à partir de 2010 très intéressante pour les petites exploitations maraîchères	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Peu de producteurs▪ Difficultés d'accès au foncier adapté▪ Manque de formations locales adaptées pour producteurs et conseillers techniques▪ Petites exploitations majoritaires sans mécanisation suffisante▪ Charge de travail très importante▪ Très forte diversification des productions destinées prioritairement à la vente directe▪ Incapacité d'alimenter la restauration collective hors domicile (RHD)▪ Gamme restreinte de variétés adaptées à la bio▪ Manque de références économiques et d'encadrement technique▪ Manque de production locale de plants maraîchers bio▪ Production fruitière quasiment absente
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Forte progression de la demande en FEL frais sur tout type de distribution▪ Alimentation de proximité attendue par les consommateurs et les pouvoirs publics▪ Marché RHD à satisfaire nécessitant le développement de la production et une organisation logistique▪ Présence d'outil collectif de transformation : les Jardins de la Haute Vallée▪ Revalorisation des aides à la conversion depuis 2009 (900 €/ha/an)▪ Aide au maintien à partir de 2010 (350 €/ha/an)▪ Aides du Conseil Régional pour des plantations de vergers, locaux de transformation et de mise en vente (dispositif IDEA)▪ Productions bénéficiant d'une très bonne image à l'export	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Projets d'installation économiquement fragiles et pas toujours viables▪ Forte demande et bonne valorisation en VD et circuit court empêchent le développement des autres débouchés (RHD, magasins spécialisés, GMS)▪ Remplacement du crédit d'impôts (en 2010 : 2400 € forfaitaires + 400 €/ha) par une aide au maintien (à 350 €/ha) défavorisera les petites exploitations

Filière grandes cultures

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Présence du premier opérateur français de collecte de GC biologiques (Agribio Union)▪ Prix élevés avec différentiels importants par rapport au conventionnel▪ Bonne adaptation pour des productions particulières et bien valorisées (soja, lentilles, pois chiches)▪ Implication de l'INRA Toulouse et Montpellier dans des actions de recherche développement▪ Partenariats larges et efficaces pour des projets de développement et de structuration de filières (p.ex. CasDAR blé dur bio 2009-2011)	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Aides à la conversion insuffisantes (plafonnement à 9000 €/an = 45 ha)▪ Rendements céréaliers nettement inférieurs au conventionnel▪ Valorisation incomplète de la SAU : prairies temporaires en rotation, échecs cultureux▪ Peu de variétés adaptées à la bio▪ Blé dur de qualité difficile à obtenir en bio▪ Maîtrise insuffisante des protéagineux▪ Peu de sites de stockage adaptés à la bio▪ Peu de transformateurs industriels locaux▪ Manque de visibilité et absence de garanties pour les prix (même à très court terme)▪ Réglementation restrictive pour la 1^{ère} mise en marché (livraison directe aux éleveurs)▪ Charge de travail nettement supérieure qu'en GC conventionnelles
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Forte augmentation de la demande en France▪ Déficit importants de la production française▪ Préférence des transformateurs pour des productions françaises tracées▪ Regroupement de la production bio au sein d'Agribio Union▪ Diversifications en productions de semences▪ Assouplissement de la réglementation sur la meunerie artisanale▪ Développement d'un réseau de transformateurs artisanaux▪ Développement de la fabrication de pain à domicile (machines à pain)▪ Libération de surfaces suite à l'arrachage de vignes notamment dans le Minervois et la Narbonnaise▪ Aides au maintien à partir de 2010 (100 €/ha/an)	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Absence de polyculture-élevage créant des problèmes techniques▪ Manque de surfaces irriguées : assolements restreints et rotations courtes▪ Echecs cultureux dus au manque de maîtrise technique ⇒ découragement et retours en conventionnel▪ Concurrence par nos voisins italiens et espagnols▪ Reprise des marchés par des importations▪ Chute des prix▪ Domination des assolements conventionnels par le blé dur fortement soutenu par des aides directes▪ Cours parfois très élevés notamment du blé dur conventionnel incitant au retour en conventionnel

Filière élevage

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre important d'éleveurs engagés en AB (notamment bovins et ovins viande)▪ Conditions d'élevage extensives techniquement faciles à convertir en bio▪ Productions qui pèsent en termes de surfaces et nombre d'animaux convertis▪ Surcoûts limités si autonomie fourragère et céréalière▪ Forte demande en vente directe (viande découpée sous vide, produits laitiers transformés)▪ Garanties de respect du bien-être animal et de l'environnement	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">▪ En élevage à viande production de brouards dominante▪ Capacités de finition insuffisantes▪ Productions peu adaptées aux besoins des filières longues▪ Forte saisonnalité de la production d'agneaux▪ Valorisation d'une bonne partie des produits hors filière bio sans plus-value (brouards à l'export)▪ Coûts de transports importants (approvisionnement et collecte des produits)▪ Intérêt limité des groupements de producteurs▪ Productions laitières uniquement tournées vers les circuits courts▪ Elevages de vaches laitières fortement dépendants d'intrants et de stocks ensilés difficile à convertir en bio▪ Interdiction de cumul de la PHAE et des aides à la conversion bio▪ Absence de production de volailles de chair▪ Très peu de production de porcs charcutiers▪ Charge de travail importante en production (fourrages, céréales, finition ou transformation) et commercialisation (vente directe)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Marché local important à conquérir▪ Présence d'outils et de prestataires pour l'abattage, la découpe et la transformation▪ Approvisionnements directs auprès de céréaliers à la recherche de diversifications d'assolements (céréales, protéagineux et fourrages)▪ Nouvelles formes de vente directe à développer (livraison de produits animaux aux AMAP)▪ Aide au maintien à partir de 2010 (PT 100 €/ha/an, PP 80 €/ha/an)	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Concurrence entre vente directe et circuits longs ⇒ pas de structuration durable des filières▪ Assouplissement de la réglementation européenne bio notamment en termes de pratiques sanitaires décrédibilise l'élevage biologique pour le consommateur▪ Autonomie fourragère difficile avec des conditions climatiques aléatoires▪ Apparition de 'nouvelles' maladies suite aux changements climatiques (par exemple : FCO)▪ Mesures de police sanitaire adaptées au négoce et à l'export et contradictoires aux principes de l'élevage biologique▪ Très forte dépendance des élevages extensifs aux aides directes

Filière PPAM

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Climat et terroir variés ⇒ gammes importantes de productions et de cueillettes▪ Marché très demandeur en pleine expansion▪ Implantation locale d'une entreprise en pleine expansion (Golgamma)	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faible nombre et isolement des producteurs▪ Manque d'engagement ferme des transformateurs par rapport à la production locale▪ Valorisation insuffisante des productions non transformées▪ Faiblesse ou absence de références et d'accompagnement technique▪ Absence d'aides à la plantation▪ Manque d'outils collectifs pour des économies d'échelle▪ Technicité et compétences insuffisantes pour les nouveaux producteurs▪ Nécessité de matériels et de savoirs très spécifiques▪ Charge de travail très importante
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Productions peu exigeantes en surfaces▪ Demande en forte augmentation : herboristerie, cosmétique, phytothérapie, aromathérapie▪ Préférence des transformateurs pour des productions locales et françaises tracées▪ Piste de diversification pour des secteurs en crise (viticulture)▪ Intérêt de la Chambre d'Agriculture départementale et régionale pour les PPAM permettant à moyen terme un accompagnement technique et économique	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fausses idées de voie d'issue de la crise pour les viticulteurs▪ Poids et prix des importations de pays à faible coût de main d'œuvre▪ Amateurisme des nouveaux producteurs

Pistes d'actions pour le développement des filières bio audoises

Problématiques transversales

Objectifs : Développer et pérenniser la production, structurer les filières et accompagner la vente directe et les circuits courts

Enjeux :

- Augmenter nos capacités de production pour répondre à la demande grandissante des filières et des consommateurs
- Maîtrise des coûts de production, de collecte et de mise en marché
- Répondre à la demande grandissante des agriculteurs à la recherche de méthodes respectueuses de l'environnement
- Améliorer et sécuriser les qualités des productions
- Développement de la RHD en bio
- Réduction des pollutions d'origine agricole et reconquête de la qualité de l'eau

Actions proposées :

- Interventions pédagogiques en milieu scolaire du primaire au BTS
- Communication envers les agriculteurs conventionnels via les groupements locaux de développement agricole et les coopératives
- Renforcement du point accueil information et conversion en collaboration avec les services de la Chambre d'Agriculture
- Soutien particulier aux projets d'installation en AB : accès prioritaire au foncier, majoration des aides à l'installation, majoration des aides aux investissements, tutorat des nouveaux installés, formations
- Pérennisation du soutien financier à la conversion : mesure agri-environnementale conversion à l'agriculture biologique (MAE CAB)
- Aide permanente directe à la production bio : mesure agri-environnementale maintien en agriculture biologique (MAE MAB)
- Mettre en place l'accompagnement technique notamment des nouveaux convertis
- Regroupement de l'offre destiné à la RHD au sein d'une plate-forme d'approvisionnement et contractualisation des apports avec des prix rémunérateurs
- Actions de recherche développement à définir en partenariat avec tous les opérateurs des filières pour améliorer les performances et les qualités
- Diffusion des informations et résultats techniques via des bulletins d'informations générales et techniques, internet, ainsi que la presse régionale spécialisée
- Communications et promotions grand public
- Observatoire des productions et des filières locales et régionales

Problématiques par filière

Une filière viticole en forte croissance :

- Objectif :** Encadrer la croissance et conquérir des nouveaux marchés
- Enjeux :**
- Maîtrise technique de la production
 - Références techniques et économiques pour les nouveaux arrivants
 - Implication de la coopération
 - Qualité de la production à améliorer et à sécuriser
- Actions proposées :**
- Formations et accompagnement technique des producteurs
 - Elaboration et diffusion de références techniques et économiques
 - Observatoire des prix et veille économique
 - Animations dans les groupements de producteurs et coopératives
 - Actions de communication et de promotion des vins biologiques audois

Une filière fruits et légumes en manque de productions :

- Objectif :** Développer, accompagner et structurer les productions
- Enjeux :**
- Accès au foncier pour les candidats à l'installation
 - Maîtrise technique des productions
 - Références techniques et économiques pour les nouveaux producteurs
 - Disponibilité de variétés adaptées au mode de production bio
- Actions proposées :**
- Collaborations entre structures pour faciliter l'accès au foncier adapté
 - Formation des techniciens et des producteurs
 - Accompagnement technique des producteurs
 - Elaboration et diffusion de références techniques et économiques
 - Observatoire des prix et veille économique
 - Organiser et regrouper l'offre pour alimenter la restauration collective

Une filière grandes cultures en manque de dynamisme :

Objectifs : Développer les volumes, améliorer la qualité et sécuriser la valorisation

Enjeux :

- Maîtrise technique de la production : rendements et qualité
- Références techniques et économiques pour les nouveaux arrivants
- Reprise du marché par la production française
- Valorisation des récoltes pour pérenniser les productions

Actions proposées :

- Actions d'animation et de communication envers les céréaliers conventionnels
- Recherche développement : variétés et itinéraires techniques
- Accompagnement technique des producteurs
- Elaboration et diffusion de références techniques et économiques
- Observatoire des prix et veille économique
- Projets de développement et de structuration des filières
- Etude de la filière artisanale pain bio locale
- Développement de la transformation artisanale destinée à la vente directe et à des circuits courts

Une filière élevage très fortement dominée par la vente directe :

Objectifs : Développer les capacités de finition des ruminants et la production de volailles et de porcs

Enjeux :

- Références techniques et économiques pour accompagner les projets de conversion
- Adéquation de la production avec les besoins des marchés
- Maîtrise des coûts de production en élevage à viande

Actions proposées :

- Accompagnement technique des producteurs : approvisionnement, rations d'engraissement, formations et journées de démonstration
- Elaboration et diffusion de références techniques et économiques
- Communication et actions de promotion pour sécuriser la vente directe et les circuits courts
- Observatoire de la filière : volumes et prix

Une filière PPAM à la recherche de rentabilité :

- Objectifs :** Développer la production et structurer la filière en collaboration avec les opérateurs régionaux de l'aval
- Enjeux :**
- Absence de références techniques et économiques locales
 - Réduction des coûts de production (notamment main d'œuvre)
 - Soutien aux projets d'investissements spécifiques dans des outils de production et de transformation
 - Soutien aux projets collectifs de transformation
- Actions proposées :**
- Accompagnement technique des producteurs : formations, visites, journées de démonstration
 - Elaboration et diffusion de références techniques et économiques
 - Déterminer des coûts de production et négocier avec les acheteurs des prix rémunérateurs
 - Observatoire de la filière : volumes et prix

Les partenaires du développement de l'agriculture biologique

BIOCIVAM 11

Le Biocivam 11 (*Civam = Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural*) est l'association des producteurs bio de l'Aude. Créée en 1986 par et pour les agriculteurs bio du département, elle fédère actuellement plus de 170 adhérents sur l'ensemble du territoire audois. Des transformateurs et des revendeurs (magasins spécialisés) sont également membres de notre association. Notre organisation représente les professionnels de l'agriculture biologique audoise auprès des différents organismes officiels (Chambre d'agriculture, collectivités locales, pouvoirs publics...) ainsi que des citoyens.

Nos missions principales :

- le développement de l'agriculture biologique dans l'Aude
- la communication et la promotion autour de l'agriculture biologique
- l'organisation des filières bio locales
- la représentation de la profession auprès des organisations officielles du département

Nos actions et services :

Conseils à la conversion, accompagnement technique, promotion de l'AB, soutien à la commercialisation, organisation des filières, publication d'informations générales sur la bio ainsi que de supports techniques, organisation de formations.

Contact : Biocivam 11, Chambre d'Agriculture, ZA de Sautès à Trèbes, 11878 Carcassonne Cedex
☎ 04 68 11 79 38 mail : biocivam.11@orange.fr site internet : www.bio-aude.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Pour satisfaire les marchés avec des productions adaptées, sécuriser les approvisionnements et accroître la valeur ajoutée en agriculture, le réseau national des Chambres d'Agriculture a déclaré en 2008 prioritaire le développement de l'agriculture biologique.

Le programme régional de développement agricole 2009-2013 de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc Roussillon prévoit la mise en œuvre d'une stratégie de développement mobilisant tous les partenaires régionaux et départementaux. Il doit permettre à déployer un accompagnement technique performant et une meilleure organisation des filières. Le programme comprend des actions de recherche expérimentation et d'acquisition de références, des études et expertises, une veille économique, le conseil, l'animation, la communication et la diffusion ainsi que des actions de formation.

La Chambre d'Agriculture de l'Aude travaille en partenariat conventionné avec le Biocivam 11.

Contact : Jean Héritier, directeur, Chambre d'Agriculture, ZA de Sautès à Trèbes, 11878 Carcassonne Cedex ☎ 04 68 11 79 50 mail : jean.heritier@aude.chambagri.fr

NATURE & PROGRES

Une des principales et des plus anciennes organisations de l'agriculture biologique en France et en Europe, qui rassemble des producteurs et des consommateurs pour promouvoir une agriculture respectueuse de la nature sans refus du progrès.

L'association propose une charte entre professionnels et consommateurs, qui engage les adhérents sur des objectifs écologiques et sociaux, pour un projet de société autour de la santé des citoyens et celle de la terre.

L'association soutient particulièrement les petites et moyennes exploitations produisant pour la vente directe et les circuits courts. Elle gère sa propre marque ou mention « Nature et Progrès ». Un producteur peut avoir la mention Nature et Progrès seule sans certification officielle, ou avoir

la mention Nature et Progrès et être certifié bio suite à un engagement auprès d'un organisme de contrôle et de certification agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Nature et Progrès de l'Aude regroupe actuellement 25 producteurs.

Contact : Nature et Progrès de l'Aude, 10 allée des Maronniers, 11300 Limoux ☎ 04 68 20 94 75

mail : np11@laposte.net

BIODYNAMIE EN PAYS D'OC

Cette association fait partie de la fédération des organismes régionaux de culture biodynamique. Les méthodes de production de la biodynamie sont basées sur l'utilisation des calendriers des constellations et sur l'emploi de préparations naturelles stimulant l'énergie des plantes et du sol. Les produits cultivés en biodynamie peuvent bénéficier du label « DEMETER » qui n'est accordé uniquement aux producteurs préalablement certifiés bio.

L'association organise des cours et formations, des congrès, organise la cueillette des plantes et la fabrication de préparations en commun, des marchés à la ferme, des rencontres entre paysans et intéressés, et publie régulièrement un bulletin de liaison rappelant les moments favorables aux travaux de la terre et aux interventions en cultures et en élevage.

Biodynamie en Pays d'Oc regroupe actuellement 14 adhérents audois.

Contact : Georges Donskoff, président, 21 rue Saint Marc, 11300 Pauligne ☎ 04 68 69 37 81

mail : acoulange@laposte.net